



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médaille d'Afrique du Nord

Question écrite n° 59422

Texte de la question

M. Alain Vidalies interroge M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur les raisons du maintien de la dénomination « médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe Algérie » dont le libellé paraît en contradiction avec la loi votée par le Parlement reconnaissant l'état de guerre en Algérie. Il lui demande en conséquence s'il est envisagé de mettre en cohérence la médaille commémorative et la loi adoptée par le Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Alain Vidalies](#)

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59422

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 2001, page 1884